

# École Élémentaire Rochepleine

## Année Scolaire 2022/2023

Tél : 04 76 75 33 05

Courriel : ce.0382995z@ac-grenoble.fr

L'école dépend de l'Inspection de l'Éducation Nationale, Circonscription de Voiron 3 (04.57.23.50.10).  
L'Inspectrice est Mme CAMPO

### L'équipe pédagogique

CP : Mme Berger

CE1 : Mme Cornut

CE2 : Mme Roulet

CM1/CM2 : Mme Pontarollo

CM2 : M.Giansilj (les lundis et un mercredi par mois) et M. Prévot

M.Prévot est déchargé de classe les lundis

### Les membres du R.A.S.E.D.

Le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté (RASED) est composé de deux maîtresses spécialisées et d'un psychologue scolaire (M. Simonetti) qui interviennent sur l'école.

### Les intervenants extérieurs :

Musique : P.Y. Bonnet

Sport : T. Ronat

### Horaires de l'école

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h30 puis 13h30-15h45

Mercredi : 8h30-11h30

L'accueil des élèves est assuré par les enseignants avant l'entrée en classe à 8h20 et 13h20.

En dehors de ces horaires d'ouverture et sauf cas contraire (sortie scolaire, APC, activité périscolaire) les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

### Accès

Les entrées se font par le grand portail. Le petit portail est ouvert uniquement pour l'accueil périscolaire du matin.

Toute personne désirant entrer dans l'établissement doit y être autorisée par un membre du personnel.

### Ponctualité

Il est impératif de **respecter strictement les horaires** de l'école. En cas de retard occasionnel, les parents doivent sonner et patienter si besoin au portail.

### Absences

La **présence des enfants à l'école est obligatoire, sur tous les temps d'enseignement.**

**En cas d'absence, prévue ou non, les parents doivent prévenir les enseignants avant le début de la journée de classe,** par téléphone ou par écrit.

Au retour de l'enfant un mot écrit (cahier de liaison ou papier libre) est indispensable, s'il n'a pas été donné avant.

### Elections des parents d'élèves

Les élections des représentants de parents au conseil d'école se dérouleront le **vendredi 7 octobre 2022**.

### Communication avec les familles

**Une réunion de rentrée** sera proposée par chaque enseignant(e) pour informer les parents du fonctionnement de la classe de leur(s) enfant(s).

Pendant l'année, les informations seront transmises par le biais du **cahier de liaison** des élèves, à consulter quotidiennement et à signer, ainsi que par les outils numériques.

Si les temps d'accueil du matin ou de l'après-midi peuvent être un temps d'échange, les entretiens avec l'enseignant de votre enfant ont lieu sur rendez-vous.

Tout changement de situation familiale, d'adresse, de numéro de téléphone ou d'assurance, doit impérativement être communiqué à l'école : **à tout moment l'école doit pouvoir joindre les responsables légaux des enfants.**

### Assurance

Les familles doivent fournir une attestation d'assurance scolaire en cours de validité couvrant la responsabilité civile et les risques individuels.

### Sorties

Les autorisations parentales sont obligatoires pour les sorties avec dépassement des horaires scolaires. Ces autorisations doivent être signées pour que l'enfant participe à la sortie.

### Incidents

Tout incident survenu dans les locaux de l'école sera signalé aux familles notamment lorsque des déclarations doivent être établies pour les assurances.

### Coopérative scolaire :

La participation volontaire des familles à la coopérative de l'école contribue à payer les adhésions et assurances obligatoires (OCCE, MAE) et à participer aux dépenses liées aux projets pédagogiques des classes (petit matériel et sorties).

Le montant proposé de cette cotisation a été fixé à titre indicatif à 10 euros par enfant. (À régler par chèque à l'ordre de la Coopérative Scolaire de Rochepleine, dans une enveloppe au nom de l'élève)

### APC

Sur proposition de l'enseignant, des élèves pourront prendre part à des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) qui auront lieu en dehors du temps de classe. Ces APC visent la réussite de chacun des élèves et sont soumises à l'autorisation des familles.

Dans l'intérêt de tous et pour le bon fonctionnement de l'école, l'équipe pédagogique souhaite entretenir des relations harmonieuses avec les familles.

Bonne rentrée 2021 à toutes et tous,

L'équipe enseignante de Rochepleine